

Zeitschrift: Revue suisse : la revue des Suisses de l'étranger
Herausgeber: Organisation des Suisses de l'étranger
Band: 29 (2002)
Heft: 4

Rubrik: Pages officielles

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 22.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La Garde papale à la Journée des Suisses de l'étranger

Fondée en 1506, la Garde suisse du pape continue, aujourd'hui, d'accomplir son service au Vatican.



Le 10 août 2002, l'artepage de Bienne accueillera la Journée des Suisses de l'étranger, «Images Suisses». Avec d'autres artistes, la fanfare de la Garde papale, composée de gardes anciens et en

service, donnera un de ses rares concerts en Suisse. Un spectacle de diapositives concernant quatre membres de la Garde sera montré en outre plusieurs fois par jour, ce qui justifie amplement

que nous présentions la Garde papale à nos lecteurs de l'étranger.

Quand la Garde papale fêtera ses cinq cents ans en 2006, on pourra affirmer fièrement que ce bataillon suisse a une longue histoire mouvementée.

La date de sa fondation est le 22 janvier 1506, jour auquel les cent cinquante premiers gardes suisses entrèrent à Rome sous la conduite du capitaine Kaspar von Silenen. Cette garde avait été demandée par le pape Jules II della Rovere (1503-1513), éminent administrateur qui avait rétabli l'ordre et la paix dans les Etats pontificaux, et que les Italiens surnommaient «le Terrible» à cause de son caractère emporté. Les bonnes expériences qu'il avait faites avec les mercenaires suisses, leur courage et leur fidélité proverbiale, l'incitèrent sans doute à engager un certain nombre d'entre eux comme gardes du palais et de sa personne.

Courage et loyauté

Le baptême du feu de la Garde papale eut lieu le 6 mai 1527, lors du pillage de Rome par des lansquenets allemands et espagnols à la solde de Charles-Quint. Ce jour est entré dans l'histoire sous le nom de «sac de Rome». Il reste lié au souvenir des cent quarante-sept gardes suisses qui y perdirent la vie avec leur commandant, Kaspar Roist. Ils étaient restés à leur poste malgré l'ordre du Grand Conseil de Zurich de rentrer. Seuls quarante-deux survécurent et parvinrent à sauver le pape Clément VII (1523-1547) en se réfugiant au château Saint-Ange par le «Passetto». C'est en souvenir de ce jour que l'assermentation solennelle des recrues a lieu chaque année le 6 mai.

Un autre tournant de l'histoire est le 15 septembre 1970, date à laquelle le pape Paul VI (1963-1978) dissolut toutes les unités militaires des Etats pontificaux (garde noble, garde palatine et

Formation pratique et théorique

Après l'arrivée à Rome, la formation (école de recrues) dure trois semaines et demie. Le futur garde est préparé aux conditions spéciales de son service.

Celles-ci comprennent les techniques d'autodéfense, le maniement des armes à feu et des sprays à poivre, le salut, les exercices individuels et en groupe avec la hallebarde.

La théorie comprend la connaissance des lieux et des personnes, les particularités du service, l'italien obligatoire. Des visites culturelles guidées des environs font aussi partie du programme. Après l'école de recrues commence le service. Les camarades et les supérieurs initient les nouveaux, mais il y a aussi des cours de perfectionnement. Pendant leurs loisirs, les gardes ont la possibilité de suivre des cours d'anglais ou d'apprendre l'informatique. Les gardes qui servent une troisième année peuvent obtenir un diplôme fédéral d'agent de sécurité.



gendarmérie). Sauf «la vénérable Garde suisse, qui assurera tous les services de surveillance et d'honneur au Vatican».

Voilà pourquoi la Garde suisse du pape est toujours en poste, presque cinq cents ans plus tard, et symbolise à l'étranger la vaillance d'une nation en continuant à servir sous la devise «Courage et fidélité».

Mission et structure

La plupart des visiteurs de Rome connaissent les sentinelles qui montent la garde aux portes du Vatican, dans leurs uniformes chamarrés de la Renaissance. Mais les uniformes et les halberdiers, qui n'ont pas changé depuis l'époque, ne doivent pas faire oublier que la Garde papale est une unité militaire tout ce qu'il y a de plus moderne, avec une mission, une formation et un équipement correspondants. Elle doit en effet accomplir de nombreuses tâches et la vie des gardes est très variée.



La Garde suisse du pape défile dignement.

Fondation en faveur de la Garde papale

Des moyens financiers supplémentaires sont nécessaires pour adapter continuellement la Garde aux nouvelles exigences. En janvier 2000, la Fondation en faveur de la Garde papale a été créée en Suisse. Elle comprend des personnalités illustres des milieux politiques, militaires, économiques et ecclésiastiques de Suisse. Le président de la Fondation Garde papale (Case postale 41, CH-1707 Fribourg, CCP 17-249662-0) est l'ancien conseiller fédéral Flavio Cotti.

Ceux-ci surveillent les quatre entrées du Vatican, effectuent les contrôles d'admission et renseignent le public. Ils surveillent le déroulement des messes et des audiences pontificales et canalisent l'assistance. Ils gardent les appartements pontificaux et assurent la sécurité, l'ordre et la paix dans les palais. Lors d'apparitions en public du pape, ils le suivent toujours de près, en civil, et assurent ainsi sa protection rapprochée. Pendant les réceptions officielles, ils forment le détachement d'honneur et représentent ainsi le pape et le Vatican. La charge de garde du corps du chef de l'Eglise catholique exige une tenue correspondante, raison pour laquelle le port visible d'une arme à feu n'est pas recommandé.

Hautes exigences

Pour répondre vingt-quatre heures sur vingt-quatre à toutes ces exigences, la Garde papale a un effectif théorique de cent dix hommes. La journée de service peut compter entre huit et onze heures et s'effectue souvent irrégulièrement. Le service exige une motivation poussée, une bonne

résistance physique et psychique, car il s'exerce par tous les temps et toutes les températures. La garde ne connaît pas de congés de chaleur et le climat humide de Rome fait que tous transpirent en été et ont froid en hiver. Ces inconvénients sont compensés par les contacts avec des gens venus du monde entier et par la camaraderie au sein de l'unité. Découvrir l'Eglise, le Vatican et Rome de si près est en soi un privilège.

Etre prêt à s'engager corps et âme pour la sécurité du pape et du Vatican, témoigner de son sens du devoir et des responsabilités, faire preuve de résistance et aimer servir sont des conditions fondamentales pour devenir garde. Une autre est de vivre dans la foi.

Conditions d'admission

La Garde papale compte actuellement cent trois hommes, dont quatre sont des Suisses de l'étranger. Les candidats doivent être célibataires, suisses, catholiques, jouir d'une bonne réputation, avoir fait l'école de recrues et terminé un apprentissage ou une école moyenne. Ils ne peuvent pas avoir plus de 30 ans et doivent mesurer au moins 174 cm. L'engagement minimum est de deux ans. Les doubles nationaux peuvent aussi postuler, à condition d'avoir fait l'école de recrues en Suisse. Le recrutement s'effectue en Suisse, où la Garde papale dispose d'un centre professionnel d'information et de recrutement:

Garde papale, centre d'information et de recrutement Suisse (IRS), Pro Pers AG, CH-8212 Neuhausen am Rheinfall, tél: ++41 (0)52 674 61 86, fax: ++41 (0)52 674 64 48, karlheinz.frueh@propers.biz. Pour plus de renseignements, consulter www.schweizergarde.org

Patricia Messerli, service des Suisses de l'étranger du DFAE

Traduit de l'allemand

Initiatives populaires pendants

Les initiatives populaires suivantes peuvent être signées:

«Bénéfices de la Banque nationale pour l'AVS»
(jusqu'au 10 octobre 2002)
Comité pour la sécurité AVS
Case postale 10, CH-4011 Bâle

«Services postaux pour tous»
(jusqu'au 28 février 2003)
Syndicat de la Communication
Oberdorfstrasse 32
CH-3072 Ostermundigen

«Pour de plus justes allocations pour enfant!»
(jusqu'au 30 avril 2003)
Confédération des syndicats chrétiens de Suisse (CSC)
Case postale 5775, 3001 Berne

«Pour une maîtrise des primes de l'assurance maladie»
(jusqu'au 5 août 2003)
R.A.S.: Rassemblement des assurés et des soignants
Case postale 1280, 1001 Lausanne

«Pour une conception moderne de la protection des animaux (Oui à la protection des animaux!)»
(jusqu'au 29 juillet 2003)
Protection Suisse des Animaux PSA
Case postale, 4008 Bâle

«Moratoire sur les antennes de téléphonie mobile»
(jusqu'au 12 septembre 2003)
www.Antennenmoratorium.ch
Case postale 321, CH-8029 Zurich

«Contre l'abattage rituel des animaux sans étourdissement préalable»
(jusqu'au 26 septembre 2003)
Association Contre les Usines d'Animaux ACUSA
Case postale, CH-9501 Wil

«Pour la refonte totale de la Constitution fédérale par le nouveau Parlement (initiative printemps)»
(jusqu'au 2 octobre 2003)
Initiative printemps
Case postale, CH-5001 Aarau

A l'adresse
www.admin.ch/ch/f/pore/vi/vis10.html vous trouverez les listes de signatures des initiatives populaires en suspens, que vous pourrez imprimer et utiliser.